

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Maître de l'ouvrage



Commune de LUZARCHES
Place de la Mairie
95270 Luzarches

Objet du Marché

**Requalification de la Place de la République dans
la commune de Luzarches (95)**



Maîtrise d'Œuvre
ETUDIS AMENAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT n°2 – ESPACES VERTS

Cadre réservé à l'acheteur

**MARCHE DE
TRAVAUX N°**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTIFIE LE

..... / /

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet.....	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat.....	4
4 - Prix.....	4
4.1 Modalités de variation des prix.....	4
4.2 Montant de l'offre.....	5
4.3 Sous-traitance	5
4.4 Co-traitance	6
5 - Durée et Délais d'exécution.....	6
5.1. Période de préparation.....	6
5.2. Période d'exécution	6
6 - Paiement.....	6
7 - Avance	7
8 - Règlements.....	7
9 - Nomenclature(s)	7
10 - Signature.....	8
11 - Nantissement ou cession de créances	9
12 - Liste des annexes de l'acte d'engagement	9

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Commune de LUZARCHES - Place de la Mairie - 95 270 LUZARCHES

Représentée par le Président, Michel MANSOUX

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur HELLEN, Trésorier payeur de Luzarches

Trésor Public
2 rue Louis Marteau
95140 GARGES LES GONESSES

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel ¹
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel ²
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ², sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne les travaux du lot n°2 Espaces verts, pour la requalification de la Place de la République dans la commune de Luzarches (95).

3.2 - Mode de passation

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte telle que définie aux articles L.2123-1, R.2123-1 ¹°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire, le marché est passé à prix global et forfaitaire.

4 - Prix

4.1 Modalités de variation des prix

Les prix sont révisibles.

Les conditions de variation de prix sont définies au CCAP.

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

4.2 Montant de l'offre

Les prestations seront rémunérées forfaitairement suivant la Décomposition de Prix Global Forfaitaire et l'annexe à la DPGF.

L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

4.3 Sous-traitance

Le titulaire :

☐ N'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

☐ Envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Nature de la prestation	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation HT
	TOTAL =	

4.4 Co-traitance

- *Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint :*

Statut	Objet détaillé des prestations	Part (%)	Montant HT
Mandataire			€
Cotraitant 1			€
Cotraitant 2			€
Cotraitant 3			€
Cotraitant 4			€

5 - Durée et Délais d'exécution

5.1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de 2 semaines à compter de la notification du marché.

5.2. Période d'exécution

Le délai d'exécution est laissé à l'initiative des candidats ; celui-ci ne devra toutefois pas dépasser le délai d'exécution maximum de 2 mois pour l'ensemble des lots, hors période de préparation de 2 semaines. Ce délai peut être amené à être fractionné en 2 interventions, une en 2025 et une en 2026.

Ce délai débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Je m'engage (nous nous engageons) à exécuter les prestations dans un délai de :

Délai proposé (en semaines)	

Ces délais comprennent la période de préparation de chantier d'une durée de 2 semaines à la notification du marché.

Le délai d'exécution court à compter de la date de notification de l'ordre de service qui prescrit le début d'exécution au titulaire.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____

IBAN : _____

BIC : _____

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____

IBAN : _____

BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

Le(s) soumissionnaire(s) doit(vent) impérativement fournir un RIB.

7 - Avance

Le marché fait l'objet d'une avance dans le cadre de la réglementation en vigueur (articles R.2191-3 à R.2191-12 du CCP) sauf renonciation expresse des bénéficiaires indiquée ci-dessous :

Titulaire unique ou cotraitants

☐ acceptent de percevoir l'avance / ☐ refusent de percevoir l'avance ¹

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Règlements

Le délai maximum de paiement des avances est de 30 jours, à compter de la date de fourniture de la garantie au Maître d'Ouvrage.

Le délai de règlement des acomptes est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par le Maître d'Ouvrage.

Le délai maximum de règlement du solde est de 30 jours à compter de la réception du décompte général et définitif par le Maître d'Ouvrage.

9 - Nomenclature(s)

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

45112700-2	Travaux d'aménagement paysager
45233161-5	Travaux de construction de chemins piétonniers
45233253-7	Travaux de revêtement de chemins piétonniers

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée pour le lot n°1 par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT	:		Euros
TVA (taux de%)	:		Euros
Montant TTC	:		Euros
Soit en toutes lettres	:		
.....			

Les sous-traitants proposés en même temps que le présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

Fait en un seul original

A Luzarches,

Le Représentant du Maître d'Ouvrage

Le Maire

Michel MANSOUX

Document signé électroniquement

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

11 - Nantissement ou cession de créances

Il est rappelé que dans le cadre de la dématérialisation obligatoire, nous ne sommes plus en mesure d'effectuer des nantissements ou des cessions de créances en faisant signer l'acte d'engagement manuellement

Dorénavant cette opération sera effectuée en utilisant un certificat de cessibilité.

12 - Liste des annexes de l'acte d'engagement

Annexe 1 - En cas de réponse en groupement

(1) Date et signature originales

ANNEXE 1 - En cas de réponse en groupement

(A reproduire pour chacun des cotraitants)

Acheteur : Mairie de LUZARCHES - Place de la Mairie - 95 270 LUZARCHES

Requalification de la Place de la République dans la commune de Luzarches (95) - LOT n°2 ESPACES VERTS

Désignation du cotraitant :

Nom, prénom, qualité, adresse professionnelle, adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le Maître d'Ouvrage, téléphone, télécopie du signataire :

M
.....
.....

☐ agissant pour mon propre compte¹ ;

☐ agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Description des prestations réalisées	Montant HT

Paie ment (joindre un RIB)

☐ Les prestations décrites ci-dessus sont payées sur le compte du mandataire solidaire

☐ Les prestations décrites ci-dessus sont payées directement sur le compte suivant

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée